Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502586-20260127-2026_27012026_5-DE

delib_2026_27012026_5

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Saint Malo
Canton de Combourg
COMMUNE DE SAINT BRIEUC DES IFFS – 35630

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 27 Janvier 2026 à 19h30

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 10
Nombre d'absents excusés : 0
Nombre d'absents non excusés : 1

Date de la convocation : 19/01/2026
Date de la publication : 20/01/2026
Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 03/02/2026

PRESENTS : M. COUET Rémi – Mme FERCHAT Marie-Françoise – M. MILLET Serge – M. HAMON Emmanuel – Mme LOUAPRE Michèle – M. GUILBERT Pierre-Olivier – Mme FROGER Pierrette – Mme LE MER Anne – Mme BLAIRE Martine – M. LE LIEVRE DE LA MORINIERE Bernard
ABSENTS EXCUSÉS :
ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme DEPORTES Émilie
SECRETAIRE : Mme FERCHAT Marie-Françoise

5. DEVIS POUR LA CRÉATION D'UN PLACARD DANS LE BUREAU DU MAIRE

Monsieur le Maire explique que l'espace derrière la porte du bureau du Maire étant encombré, il est proposé de créer un placard fermé à cet emplacement avec des étagères sur mesure pour faciliter le rangement. Des portes coulissantes seraient plus adaptées afin de ne pas perdre de place. Au vu des dimensions, ce placard devra être sur mesures. Pourraient y être stockés les sonos, les drapeaux, le massicot, les urnes électorales, etc.

Un devis a été demandé à l'entreprise JKS de Saint Georges de Gréhaigne (35). Il se présente comme suit :

Désignation	*Total HT*
Placard portes coulissantes Fabrication sur mesure d'un placard selon plan, réalisé en panneau mélaminé blanc de la gamme EGGER. Tablettes réglables sur taquets. Façade coulissante composée de 2 ventaux avec amortisseur de fermeture remplissage panneau blanc. Pris départ atelier.	3 287.71 €
	Total HT : 3 287.71 €
	TVA : 657.54 €
	TOTAL TTC : 3 945.25 €

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502586-20260127-2026_27012026_5-DE

Anne LE MER trouve le prix très élevé pour un placard. N'y aurait-il pas une autre solution pour le rangement de ce matériel ? Il n'y a peut-être pas d'urgence.
Rémi COUET indique que le prix correspond à du sur mesures. Il sera sur toute la hauteur. Cet emplacement est actuellement perdu car mal utilisé et tout le matériel est en bazar dans le bureau, ce n'est pas très agréable. De plus, une subvention sera probablement accordée par la CCBR.

Après en avoir délibéré et à la majorité ***(3 abstentions de Emmanuel HAMON, Pierre-Olivier GUILBERT, Martine BLAIRE, et 1 contre de Anne LE MER),*** **le Conseil Municipal :**

- VALIDE le devis de l'entreprise JKS de Saint Georges de Gréhaigne (35) pour la création d'un placard sur mesures dans le bureau du Maire pour un montant de 3 287.71 € HT (soit 3 945.25 € TTC) ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis ci-dessus désigné.

Le Maire,
Rémi COUET

La secrétaire de séance,
Marie-Françoise FERCHAT



